

Référence : IOB01-IMMOS

Public concerné
Spécifique

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée : 100 H

Prix : 655 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
6 mois d'accès



Public visé

- Pour les salariés en poste intervenant dans la proposition et le montage de dossiers de crédit immobilier.

Objectifs de la formation

- Faire acquérir au stagiaire le niveau de compétence professionnelle requis pour l'exercice en tant que salarié de l'activité de proposition et de montage de crédits immobilier.
- Obtenir l'attestation de formation professionnelle et le livret IOBSP Niveau 1.
- Répondre aux exigences de la réglementation en matière de formations obligatoires.

Compétences visées

- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière, préalables à l'exercice de l'activité d'intermédiation.
- Connaître les différentes solutions en matière de crédit immobilier.
- Savoir monter un dossier de crédit immobilier.
- Savoir présenter un dossier de crédit auprès d'un organisme prêteur.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz et un examen final a lieu à la fin de la formation.

Documents remis à l'issue de la formation :

- Livret de stage IOBSP Niveau 1 IMMO.
- Attestation de réussite à l'examen final IOBSP de niveau 1 IMMO.

Détails de la formation

Sollicité par ses clients afin de leur trouver les meilleures solutions bancaires en termes de prêt, le courtier en crédit est un professionnel qui intervient en tant qu'intermédiaire entre la banque ou l'organisme prêteur et son client particulier ou professionnel.

Cet intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), ainsi que ses salariés, doivent dès lors nécessairement posséder, tant sur le plan réglementaire que fonctionnel, toutes les compétences requises à l'exercice de cette activité qui implique un certain niveau de formation.

Cette formation permet d'obtenir l'attestation de formation et le livret de stage permettant à un salarié d'IOBSP de procéder au montage et à l'étude de crédits immobiliers.

Cette formation est conforme à l'arrêté du 18 juillet 2022* et portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.

* abrogeant l'arrêté du 9 juin 2016

Formation de tronc commun (100H)

Savoirs généraux

Accueil dans le parcours

► Accueil

► Le secteur du crédit et de l'assurance

- Le secteur du crédit et de l'assurance
- Les secteurs de la banque et de l'assurance
- Le rôle des banques dans l'économie
- Les acteurs du système bancaire français
- À la découverte de l'assurance
- La BCE
- Bilan et compte résultat d'une banque
- La crise financière : les subprimes
- La crise financière : les dettes souveraines

Connaître le client

► Accueil

► Les statuts matrimoniaux

- Le régime primaire impératif
- Les régimes communautaires
- Les régimes séparatistes
- Le PACS et le concubinage
- Le divorce

► La capacité des personnes physiques

- La capacité des personnes physiques
- Le statut du mineur
- Le statut du majeur protégé

► L'organisation du patrimoine

- Les libéralités
- Les successions
- Le démembrement de propriété

► Cas d'application et quiz

Connaître les différents crédits

► Accueil

► Les crédits aux particuliers

- Les différents types de crédits court terme
- Les financements immobiliers - I - Généralités

► Les crédits aux professionnels

- Le financement des investissements
- Le crédit bail immobilier
- La mobilisation du poste client
- Les concours par caisse
- DAILLY et Affacturage
- Les engagements par signature
- L'assurance-crédit

► Le taux des crédits

- Les caractéristiques financières d'un crédit

► Cas d'application et quiz

Les garanties des crédits

► Accueil

► Les garanties

- Le cautionnement : le particulier
- Les hypothèques
- Gage et nantissement : le particulier

► Les assurances emprunteur

- Environnement règlementaire de l'assurance emprunteur
- Assurance emprunteur : généralités et souscription
- Assurance emprunteur : risques garantis
- Assurance emprunteur et information du client
- Le changement d'assurance emprunteur
- La garantie des accidents de la vie (GAV)

► La convention AERAS

- La convention AERAS

► Cas d'application et quiz

La relation avec les clients

► Accueil

► Les contrats

- Les sources du droit
- Les contrats
- L'organisation judiciaire en France

► La relation avec le consommateur

- IOBSP et relations clients
- La protection du consommateur
- Le crédit au particulier et déontologie
- La lutte contre les discriminations
- Le RGPD : les fondamentaux - les objectifs - les obligations
- Pratiques commerciales déloyales

► La prévention et le règlement des situations de surendettement

- Le surendettement

► Cas d'application et quiz

Le métier d'IOBSP : environnement législatif

► Accueil

► Le cadre du métier

- Environnement réglementaire des métiers de la finance
- La distribution des produits d'assurance
- Modalités de distribution des produits financiers
- Les Directives MIF
- Démarchage et vente à distance de produits financiers
- IOBSP : conditions d'accès et d'exercice
- Les accords de Bâle
- La directive SOLVENCY 2

► Autres éléments de l'environnement réglementaire

- La lutte contre le blanchiment
- Contrôle interne
- La conformité
- Gestion des risques bancaires et contrôle prudentiel

► Cas d'application et quiz

Les crédits immobiliers

L'environnement du crédit immobilier

► Accueil

► Environnement réglementaire du crédit immobilier

- Les directives services de paiement

► Les différents services de paiement

- L'environnement règlementaire du crédit immobilier
- Caractéristiques financières des crédits immobiliers

► Environnement technique du crédit immobilier

- Les professionnels de l'immobilier
- L'environnement administratif du crédit immobilier
- L'environnement juridique de l'acte de construire
 - Urbanisme
 - Permis construire
- Cadastre et publicité foncière
- CCMI
- LA VEFA
- Garanties et assurances liées à la construction

► Cas d'application et quiz

connaissance de l'emprunteur

► Accueil

► Caractéristiques de l'emprunteur

- Rappel des acquis sous forme de cas concret
- Immobilier et démembrement de propriété
- Les SCI : associés et constitution
- Les SCI : fonctionnement
- Les SCI : fiscalité et comptabilité
- Les SCI : la sortie

► Investissement immobilier et fiscalité

- Les revenus fonciers
- Défisicalisation : les solutions immobilières
- Les produits de défiscalisation - Solutions avancées
- La location meublée
- La pierre papier - SCPI et OPCI
- L'IFI

► Cas d'application et quiz

Pratique du crédit immobilier

► Accueil

► Les différents types de crédit immobilier

- Les financements immobiliers - II - Le PTZ
- Les financements immobiliers - III - Les prêts aidés
- Financements immobiliers : les solutions particulières
- Financer les travaux de rénovation énergétique
- MaPrimeRénov'

► Le dossier de prêt immobilier

- Crédit immobilier et information de l'emprunteur
- Crédit immobilier et difficultés de l'emprunteur
- Le montage d'un crédit immobilier

► Cas d'application et quiz

Examen final

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Une présentation des temps forts de votre formation sous forme de vidéo d'accueil ;
- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation ;
- Des cas d'application approfondis où l'apprenant est immergé, le temps d'un learning game, dans son environnement de travail.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



► La formation se déroule en deux étapes

■ Étape 1 : La formation E-learning

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 70 % de bonnes réponses pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissances une fiche de synthèse (au format PDF) est téléchargeable.

■ Étape 2 : L'examen final de validation

Dès que vous avez validé la première étape, rapprochez-vous du service formation pour programmer la session d'examen qui se déroulera en ligne. Nous conviendrons ensemble de la meilleure date, et le jour J vous pourrez passer l'examen final.

Nous pourrions dans un premier temps programmer un examen blanc pour que vous puissiez vous entraîner. En fonction du résultat, vous pourrez soit reprendre quelques révisions, soit programmer l'examen final.

Cet examen final consiste en un quiz de 100 questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

Vos référents

Expert pédagogique : Jean-Michel Pauline

Sa carrière lui a permis d'alterner des postes opérationnels et des activités de formation, successivement :



Jean-Michel Pauline
Fondateur et gérant de Babylon.fr

- Directeur de groupe bancaire
- Agent immobilier
- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Consultant au CFPB Lyon
- Fondateur, consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 1990, gérant fondateur et dirigeant de Babylon.fr

Domaines d'expertise

- Assurance
- Banque
- Crédits
- Immobilier

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
actions de formation

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir :

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel avec un navigateur récent (Google Chrome, Safari ou Firefox).
- Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur Web, bureautique, PDF...).
- Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité

Les contenus des module sont sous-titrés.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

